

COMITE DIRECTEUR DE SECTION

- **Président :**
 - ❑ Yves PIVANO
 - president@archersmontigny78.fr
- **Trésorier :**
 - ❑ Tony PENNETIER
 - tresorier@archersmontigny78.fr
- **Secrétaire :**
 - ❑ Nicolas VACHETTE
 - club@archersmontigny78.fr
- **Vice-Présidente :**
 - ❑ Armelle PIVANO
 - Vice-president@archersmontigny78.fr
- **Courriel Club :**
 - ❑ club@archersmontigny78.fr
- **INFORMATIONS COMPAGNIE :**
 - ❑ Site web :
 - <http://www.archersmontigny78.fr>

RUBRIQUES DU SITE WEB

<http://www.archersmontigny78.fr>

- **En accès public**
 - ❑ Synthèse Actualités (Vie de la Compagnie, compétitions,...)
 - ❑ Agenda de la Compagnie (cours, événements,...)
 - ❑ Règlement intérieur
 - ❑ Plaque d'information

EVENEMENTS DE LA COMPAGNIE

- **SEPTEMBRE :**
 - ❑ **Mardi 8 - 18H00 & 20h30**
 - Début des entraînements compétiteurs en salle (hors débutants)
 - ❑ **Jeudi 10 - 18H00**
 - Début des entraînements en salle (hors débutants)
 - ❑ **Jeudi 10 - 20H30**
 - Début des cours Adultes/Ados débutants 3^{ème} année
 - ❑ **Vendredi 11 - 18h45**
 - Début des cours Adultes/Ados débutants 2^{ème} année
 - ❑ **Mardi 22 - 18H30**
 - Début des séances Initiation débutants Enfants
 - ❑ **Jeudi 24 - 19H00**
 - Début des séances Initiation débutants Adultes/Ados
- **OCTOBRE :**
 - ❑ **Samedi 17 et Dimanche 18**
 - Compétition officielle Salle organisée par la Compagnie
- **NOVEMBRE :**
 - ❑ **Vendredi 20**
 - Tir du Beaujolais suivi de la soirée de début d'année
- **DECEMBRE :**
 - ❑ **Vendredi 18 - 19H00**
 - Tir de Noël (rencontre interne pour tous les adhérents)
- **JANVIER :**
 - ❑ **Vendredi 15 - 20H00**
 - Tir de la Saint Sébastien
- **MARS :**
 - ❑ **Week-end de mi-mars (date à confirmer)**
 - Concours Débutants (faisant partie intégrante de l'initiation)
 - ❑ **Dimanche 21**
 - Concours Interne de la Compagnie (pour tous)
- **MAI :**
 - ❑ **Samedi et dimanche (dates à définir)**
 - TAE organisé par la Compagnie
- **JUIN :**
 - ❑ **Dimanche 13**
 - Tir du Roy + Barbecue
- **Les jeudis (5 jeudis) à 20h00 : dates à déterminer**

Les Jeux dits d'Arc ou Jeudis d'Arc : rencontres entre archers de la Compagnie sur différents types de blasons



COMPAGNIE DE TIR A L'ARC de l'A.S. Montigny-le-Bretonneux Saison 2026-2027



INFORMATIONS GENERALES

➤ LIEUX DE PRATIQUE :

- ☐ Centre sportif PIERRE DE COUBERTIN, Tennis couvert n°2
- ☐ Terrains extérieurs (La Couldre, Pierre de Coubertin) toute l'année
- ☐ Pendant les vacances scolaires, horaires précisés par une information « Compagnie ».

➤ SALLE :

- ☐ **Mardi (accès salle réservé aux 1ère Compagnie)**
 - 18H15 - 20H00 :
Initiation jeunes débutants, début des tirs à 18h30, fin des tirs à 20h
 - 18H00 – 20H00 :
Perfectionnement jeunes compétiteurs et jeunes en progression (séances encadrées par un entraîneur/préparateur physique) , début des tirs à 18h15, arcs montés, archers échauffés, fin des tirs à 20h
 - 20H30 - 22H30 :
Entraînement perfectionnement et compétition (séances encadrées par un entraîneur/préparateur physique)
- ☐ **Jedi**
 - 18H00 - 22H30 :
Entraînement libre
 - 18H45 - 20H45 :
Initiation adultes et ados débutants saison 2026-2027, début des tirs à 19h, fin des tirs à 20h30
20H30 - 22H30 :
Cours adultes et ados 3^{ème} année, début des tirs à 20h45, fin des tirs à 22h15
- ☐ **Vendredi**
 - 17H30 -22H30:
Entraînement libre
 - 18H45 - 20H45 :
Cours adultes et ados 2^{ème} année (débutants de la saison 2025-2026), début des tirs à 19h, fin des tirs à 20h30
- ☐ **Dimanche**
 - 09H00 - 12H00 :
Entraînement libre

➤ EXTERIEUR :

- ☐ Seul à partir du niveau flèche bleue et si âgé d'au moins 18 ans, sinon accompagné par un archer autorisé ou membre du bureau ou initiateur
- ☐ Coubertin (pratique jusqu'à 50 m) : la semaine de 08h00 à 22h00 et le week-end de 08h00 à 20h00
- ☐ La Couldre (pratique jusqu'à 70m) : la semaine de 17h00 à 22h00, le samedi de 12h00 à 20h00 et le dimanche de 12h00 à 18h00

ECOLE DE TIR 2026/2027

Pour des raisons de qualité d'enseignement, le nombre de débutants sera limité.

➤ DEBUTANTS :

- ☐ Petit matériel à la charge de l'archer (achat par la Compagnie)
- ☐ Prêt d'un arc par la Compagnie pour l'année
- ☐ Accès aux pas de tir selon règlement intérieur de la Compagnie qui se réserve le droit de refuser la poursuite de l'activité en cours d'année (non-aptitude constatée, éléments perturbateurs...).
- ☐ **Jeunes débutants : à partir de 12 ans**
 - Créneau d'initiation encadré tous les mardis de 18h30 à 20h00 (hors vacances scolaires)
- ☐ **Adultes et Ados débutants Saison 2026/2027 : 14 ans et plus**
 - Créneau d'initiation encadré tous les jeudis de 19h00 à 20h30 (hors vacances scolaires)
- ☐ **Adultes et Ados débutants 2^{ème} et 3^{ème} année : 14 ans et plus**
 - Poursuite de l'initiation tous les vendredis de 19h00 à 20h30 (2^{ème} année) et tous les jeudis de 20h45 à 22h15 (3^{ème} année) (hors vacances scolaires)
- ☐ **OBLIGATOIRE POUR TOUS les débutants :**
participation à au moins un concours réservé aux débutants

➤ NON DEBUTANTS :

- ☐ **Jeunes Compétiteurs et Jeunes en progression :**
•Créneau de perfectionnement encadré par un entraîneur tous les mardis de 18h00 à 20h00 (début des tirs à 18h15, fin des tirs à 20h00) hors jours fériés et vacances scolaires.

☐ Adultes et Ados :

- Entraînement perfectionnement et compétition tous les mardis de 20h30 à 22h30, hors jours fériés et vacances scolaires.
(entraînement réservé aux archers en 1ère Compagnie)

Et bien sûr :

- ☐propositions de formations externes (archer, entraîneur, arbitre, ...)
- ☐sélections dans les équipes de club sur les circuits par équipe (Division Départementale et Division Régionale)

INSCRIPTION

La Compagnie de Tir à l'Arc de l'Association Sportive de Montigny le Bretonneux est une section de l'ASMB affiliée sous le n° 0878132 à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).
Chaque membre de la Compagnie est titulaire d'une licence FFTA dont le coût est inclus dans le coût d'inscription.

➤ COTISATIONS :

- ☐ Débutants
 - Cotisation adulte débutant né avant le 01/01/2007
 - 179 € (dont licence 84€)
 - Cotisation jeune débutant né après le 01/01/2007
 - 153 € (ce 58€)
 - Forfait petit matériel pour débutant
 - 78 €
- ☐ Non débutants
 - Cotisation adulte non débutant né avant le 01/01/2007
 - 159 €
 - Cotisation jeune non débutant né après le 01/01/2007
 - 133 €
 - Cotisation 2ème compagnie
 - 75 €
- ☐ Participation aux entraînements assurés par un entraîneur /préparateur physique professionnel, 40 € pour les Adultes, 20 € pour les Enfants/Ados
- ☐ Participation aux entraînements assurés par un entraîneur fédéral, 20 €
- ☐ Réduction « famille » au delà du 1^{er} inscrit 30 € (si pas de cotisation réduite)
- ☐ Prêt d'un arc pour l'année pendant les deux 1^{ères} années
- ☐ Location d'un arc : 80€/an à partir de la 3^{ème} année d'inscription

➤ PIECES A FOURNIR :

- ☐ Paiement sur HelloAsso ou Chèque de cotisation
- ☐ Feuille d'inscription complétée et signée (1^{ère} inscription) et document de création-renouvellement de licence de la FFTA
- ☐ Pour les mineurs, autorisation parentale de sortie après les cours.
- ☐ Acceptation du règlement intérieur de la Compagnie.
- ☐ Pour les adultes ou les mineurs, un certificat médical attestant l'absence de contre indication à « **la pratique sportive en compétition** » datant de **moins de six mois si une réponse positive au questionnaire de santé.**